

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenue du Tir-Fédéral: des travaux pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic

L'avenue du Tir-Fédéral (route cantonale 82 Ecublens - Chavannes-près-Renens - Crissier) sera réaménagée entre le printemps 2017 et l'automne 2019. Les travaux commenceront le lundi 3 avril. Ils permettront de sécuriser les déplacements à vélo et à pied, de réduire le bruit routier, d'améliorer la capacité des carrefours et de mieux intégrer la route dans le tissu urbain. Ces aménagements font partie du projet d'agglomération et du plan d'assainissement de l'air Lausanne-Morges. Ils sont réalisés en vue des futures jonctions autoroutières de Chavannes et d'Ecublens.

L'avenue du Tir-Fédéral, qui va de la Route du Lac (Ecublens) à l'entrée sud du tunnel de Marcolet (Crissier) est un axe principal de l'agglomération lausannoise et fait partie du réseau de base des routes cantonales. Elle traverse des territoires qui se développent et accueilleront de nouveaux habitants et emplois. Elle dessert notamment le parc scientifique et le centre des congrès de l'EPFL.

Pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic, la chaussée sera entièrement refaite. Deux giratoires seront construits tandis que les carrefours à feux principaux seront intégralement modernisés et optimisés. Les déplacements en vélo et à pied seront plus sûrs et plus aisés grâce à la création de bandes cyclables et de cheminements piétons continus le long de la route.

La pose d'un revêtement phonoabsorbant contribuera à protéger les riverains des nuisances sonores dues à la circulation, de même que l'installation d'une paroi antibruit dans le secteur de Cerisaie. De manière à intégrer la route dans son environnement bâti, des arbres seront plantés sur certains tronçons. Enfin, tout l'éclairage le long de la route sera rénové.

Les travaux débiteront le 3 avril et se dérouleront en trois phases jusqu'à l'automne 2019. Dans la mesure du possible, la circulation sera maintenue dans les deux sens sur l'ensemble du tronçon, excepté lors de la pose du tapis. Les travaux sur les principaux carrefours à feux se dérouleront durant les vacances scolaires d'été 2017 et 2018, de manière à limiter les perturbations. Les cheminements piétons existants seront maintenus au moins sur un côté de la route.

Le Canton de Vaud, les communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Crissier ainsi que l'EPFL sont partenaires dans la réalisation de ce réaménagement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2017

DIRH, Pierre-Yves Gruaz, directeur général de la mobilité et des routes (DGMR), 021 316 71 30
et Pierre Bays, chef de la division Infrastructure routière, DGMR, 021 316 72 37
www.vd.ch/tir-federal